

Observatoire HIT Bilan 2021

184 / JUIN 2022
Lorient Agglomération

Économie

Le projet HIT - Handicap Innovation Territoire - porté par Lorient Agglomération prévoit un important travail d'évaluation des diverses retombées du projet dans différentes dimensions. AudéLor est chargée d'une partie de ce suivi afin de mesurer l'évolution de la situation des personnes en situation de handicap. Une douzaine d'indicateurs territoriaux ont été identifiés avec une mise à jour annuelle par l'agence. Cette note présente les principaux résultats pour 2021.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS 2021



POPULATION CONCERNÉE

- ▶ **17 305 personnes reconnues** en situation de handicap, en progression de +8,6% depuis 2016. Cela représente 8,5% de la population du territoire ;
- ▶ **4561 personnes bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé**, en hausse de 6,6% depuis 2016 ;
- ▶ **582 enfants de moins de 20 ans** couvert par une allocation d'éducation de l'enfant handicapé, en progression de +6,6% depuis 2016.



EMPLOI ET INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ **7672 personnes bénéficient de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé** soit 8,3% de la population active du territoire ;
- ▶ **256 demandeurs d'emploi** bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés sont inscrits en catégorie A en 2021 en baisse de 11,7% depuis 2020 ;
- ▶ Un **taux de chômage estimé autour de 16,4%** bien au-dessus de la moyenne nationale (7,4% au 4^e trimestre 2021).

Les indicateurs territoriaux sont répartis selon 4 thématiques :

1. Population des personnes en situation de handicap ;
2. Logement et accessibilité ;
3. Formation, emploi et insertion professionnelle ;
4. Économie et innovation en lien avec le handicap.



LOGEMENT ET ACCESSIBILITÉ

- ▶ Sur les 17 704 logements sociaux que compte Lorient Agglomération, **3000 sont accessibles** et **644 adaptés** soit 3,6% du parc ;
- ▶ **1682 ERP** (établissements recevant du public) ont transmis une attestation d'accessibilité ;
- ▶ **433 points d'arrêt** et **258 arrêts de bus** accessibles ;
- ▶ Le service PMR (personne à mobilité réduite) compte 131 utilisateurs mensuels en moyenne en recul de 39,4% depuis 2016.



ÉCONOMIE

- ▶ Une **offre médico-sociale stable** entre 2016 et 2020 ;
- ▶ **16 entreprises morbihannaises innovantes** dans le domaine du handicap, le chiffre reste identique à 2019.

1



POPULATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

8,5% DES HABITANTS DU TERRITOIRE EN SITUATION DE HANDICAP

Fin 2021, Lorient Agglomération compte 17 305 personnes reconnues en situation de handicap, soit une progression de +8,64% depuis 2016, soit 1,7% par an. Cela représente 8,5% de la population du territoire. Cette proportion est en légère hausse : +0,6 point par rapport à 2016. Les femmes représentent 50,9% des personnes en situation de handicap, soit légèrement moins que leur part dans la population générale : 51,8% (Source : Conseil Départemental du Morbihan).

La répartition de la population par type de déficience (motrice, sensorielle, intellectuelle, psychique et cognitive) n'est pas une dimension suffisamment renseignée dans le système d'information pour être exploitée. Cet indicateur ne pourra plus être mis à jour.

UNE AUGMENTATION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH ET DE AEEH ENTRE 2016 ET 2020

En 2020, 4561 personnes en situation de handicap bénéficient de l'allocation adulte handicapé (AAH). Cet effectif est en hausse de +6,6% entre 2016 et 2020, soit 1,6% par an (Source : CAF).

En 2020, 582 enfants étaient couverts par une allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Le nombre d'enfants couverts a progressé de 10% entre 2016 et 2020. Cette al-

location concerne les jeunes de moins de 20 ans dont les revenus sont inférieurs à 55% du SMIC. Elle permet d'aider les familles à faire face aux dépenses liées au handicap de l'enfant. 1444 jeunes de moins de 20 ans sont identifiés en situation de handicap sur Lorient Agglomération (Source : CAF et Conseil Départemental du Morbihan).

2



LOGEMENT ET ACCESSIBILITÉ

LOGEMENT ET HABITAT : DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE SOUTIEN À LA RÉALISATION DE TRAVAUX

Dans le cadre de la politique d'adaptation de l'habitat privé pour permettre aux occupants de rester dans leur logement malgré la perte d'autonomie, Lorient Agglomération propose un accompagnement technique et administratif à la constitution de dossier d'adaptation. Un soutien financier est également proposé pour faciliter la réalisation de travaux. Une campagne d'information et de sensibilisation a été menée en 2021 pour promouvoir le dispositif.

En 2021, 118 diagnostics « autonomie » ont été réalisés, 82 dossiers en vue de réaliser des travaux ont été instruits pour un montant de 96 782€. 53 dossiers concernent la prévention de la perte d'autonomie et 29 sont liés au handicap et à la perte d'autonomie. (Source : rapport CIA Commission Intercommunale d'Accessibilité - Lorient Agglomération 2021).

644 LOGEMENTS SOCIAUX ADAPTÉS

En 2021, Lorient Agglomération compte 17 704 logements sociaux. Un travail de recensement a permis d'identifier 3000 logements accessibles et 644 logements adaptés, soit 3,63 % du parc (Source : Lorient Agglomération Diagnostic PLH).

En vue de renforcer l'accessibilité aux logements sociaux du territoire, Lorient Agglomération a subventionné des travaux d'adaptation de 26 logements en 2021 pour un montant de 61 110€. La collectivité a également soutenu l'installation de 4 ascenseurs au sein d'immeubles du parc social.

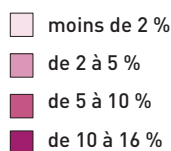
Lorient Agglomération poursuit son travail de rapprochement de l'offre de logement sociaux avec les besoins des personnes en situation de handicap. Pour ce faire, elle a procédé au recrutement d'une ergothérapeute. L'intervention de cette professionnelle permet de bénéficier d'une meilleure connaissance de l'offre de logement sociaux accessibles et adaptés du territoire, d'avoir une meilleure appréhension des difficultés des personnes demandeuses de logement et d'améliorer le processus de rapprochement entre l'offre et la demande de logement.

Dans cette volonté de répondre au besoin en logement adapté, Lorient Habitat travaille à la réalisation d'un cahier des charges standard d'un logement adapté évolutif. L'objectif de ce travail est de définir les caractéristiques adaptées à tous les handicaps et évolutif, et au final d'évaluer les surcoûts induits par ces adaptations. Une fois le cahier des charges élaboré, la démarche prévoit la construction de 2 appartements témoins (Source : rapport CIA Lorient Agglomération 2021).

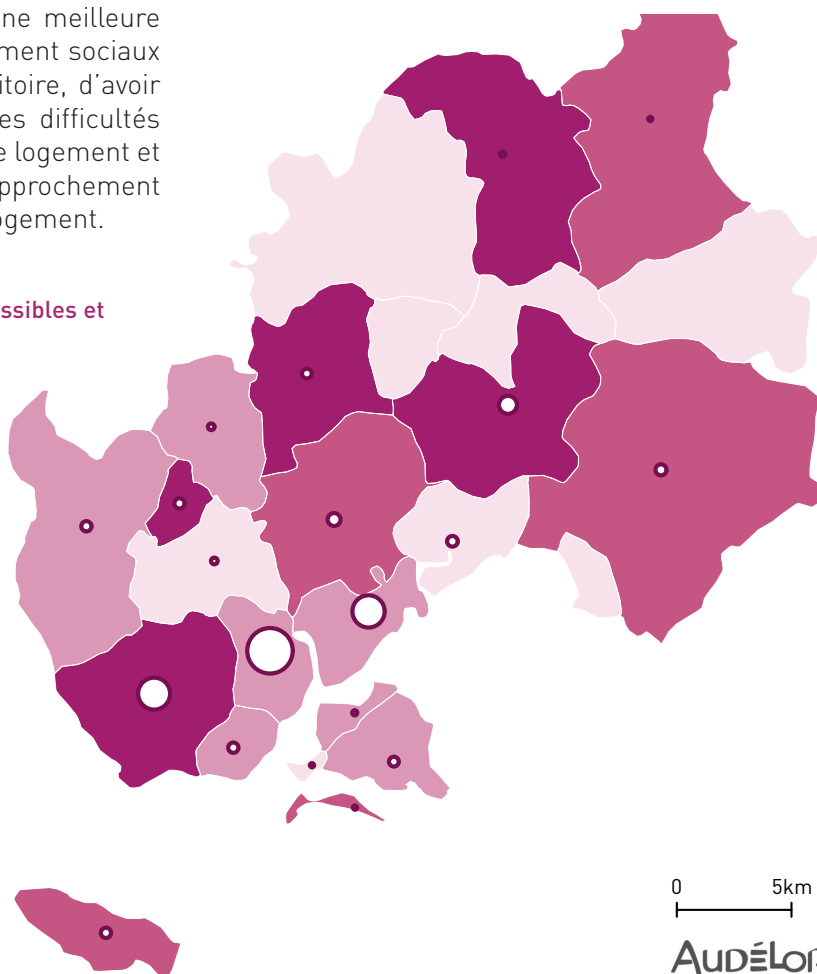
La mise à jour du délai de satisfaction des demandes de logements sociaux pour les personnes en situation de handicap est en cours au sein des services de Lorient Agglomération.

Part et nombre des logements accessibles et adaptés aux PMR

Part des logements accessibles et adaptés aux PMR



Nombre de logements accessibles et adaptés



0 5km

AudéLor

DES ERP DE LORIENT AGGLOMÉRATION DE PLUS EN PLUS ACCESSIBLES

Le patrimoine bâti de Lorient Agglomération compte 75 ERP. 9 sites sont vendus ou en attente de cession ou de démolition, 4 sont en attente d'un réaménagement de site, 12 ont reçu une attestation d'accessibilité et 14 sont en cours de finalisation de la mise en accessibilité (Source : rapport CIA Lorient Agglomération 2021).

1682 ERP CONFORMES

Fin décembre 2021, 1682 établissements recevant du public avaient transmis une attestation de conformité. Pour 1068 de ces établissements aucune information sur l'accessibilité n'est disponible (Source : DDTM - Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Fin 2021, La Fabrique du Numérique, incubateur porté par le Ministère de la transition écologique, a lancé Accès Libre ([acceslibre.info](https://www.acceslibre.info)) une base de données collaborative visant à recenser les établissements recevant du public (ERP) accessibles.

UNE VOIRIE LARGEMENT CARTOGRAPHIÉE

Le service « système d'information géographique » (SIG) de Lorient Agglomération, qui intègre depuis de nombreuses années les informations relatives à l'accessibilité de la voirie, des bâtiments et des espaces publics, a développé un outil cartographique en ligne qui indique par 3 couleurs le niveau d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (accessible / partiellement accessible / non accessible). Les cinq types de handicap sont indiqués (moteur, visuel, auditif, mental, psychique).

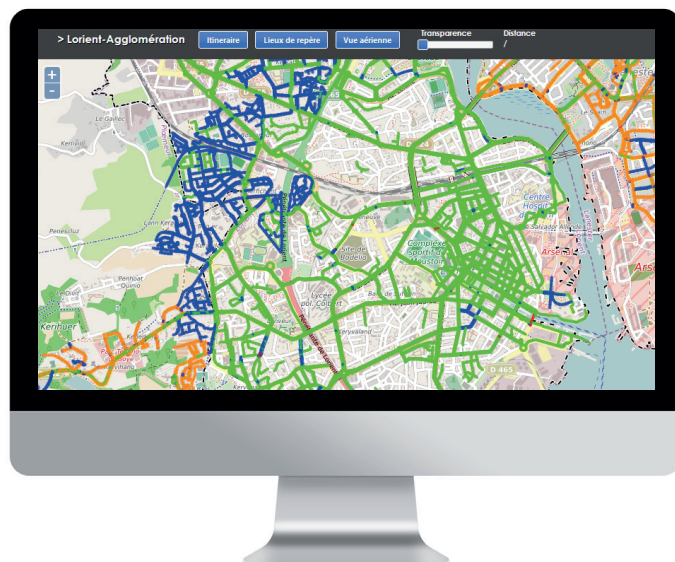
Site [lorient-agglo.handimap.org](https://www.lorient-agglo.handimap.org) ►



Crédit : Lorient Agglomération - S. Lorrec

Fin avril 2022, 37 ERP étaient enregistrés dans la base pour tout le territoire de Lorient Agglomération. La procédure d'enregistrement sur la base collaborative nécessite de renseigner des éléments sur l'accessibilité effective des bâtiments.

L'information est mise à disposition des personnes concernées par le biais du site [lorient-agglo.handimap.org](https://www.lorient-agglo.handimap.org). Il permet en outre de calculer des itinéraires accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'afficher différents points d'intérêts liés à l'accessibilité (arrêts de bus, administrations...).



258 ARRÊTS DE BUS ACCESSIBLES

Le réseau de transport en commun de Lorient Agglomération compte :

- ▶ 1016 points d'arrêt dont 433 accessibles soit 42,6 % ;
- ▶ 344 arrêts de bus dont 258 accessibles soit 75 %.

Un recensement de terrain est programmé en 2022 pour qualifier l'état de l'accessibilité des points d'arrêt prioritaires (Source : rapport CIA Lorient Agglomération 2021).

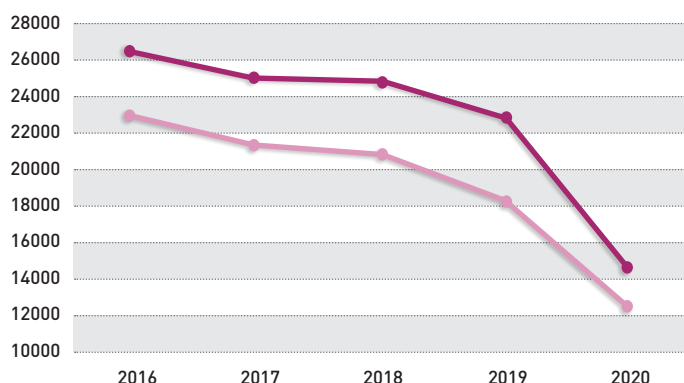


SERVICE DÉDIÉ PMR DE LA CTRL : UNE ACTIVITÉ EN RECU L AVEC LA CRISE SANITAIRE

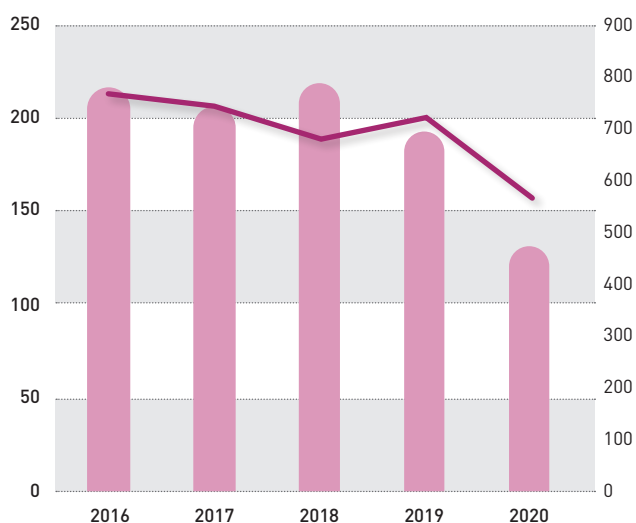
Le service dédié PMR de la CTRL connaît une baisse régulière du nombre de courses, -7,5% en moyenne par an depuis 2016. La crise sanitaire Covid 19 a eu un fort impact sur l'activité du service. Le nombre de courses réalisées est passé de 18 275 en 2019 à 12439 en 2020, soit -31,9%.

Évolution du nombre de missions et de courses annuelles entre 2016 et 2020 ▶

- Nombre de missions
- Nombre de courses



Source : Rapport d'activité PMR - CTRL



Source : Rapport d'activité PMR - CTRL

Dans le contexte de crise sanitaire, le nombre d'ayants droit a reculé de -21 %, le nombre d'utilisateurs moyen mensuel a reculé quant à lui de -32 %.

En 2021, 14 conducteurs de bus ont été formés à la prise en charge des personnes à mobilité réduite.

Évolution du nombre moyen d'utilisateurs mensuels et d'ayants droit entre 2016 et 2020

- Nombre moyen d'utilisateurs par mois
- Nombre moyen d'ayants-droit enregistré

TOURISME, LOISIRS, SPORT : 11 STRUCTURES LABELLISÉES « TOURISME ET HANDICAP »

En 2020, 11 structures sont labellisées Tourisme et handicap. Il s'agit principalement de structures d'hébergement (5 gîtes et campings), 2 espaces muséographiques, une plage et un sentier de randonnée. L'ensemble des bureaux de l'Office de Tourisme Lorient Bretagne Sud est également labellisé. Une seule plage est labellisée Handiplage (Source : *Destination Lorient-Quimperlé : bilan touristique 2020 - Communication n°169, juillet 2021 - AudéLor*).

13 associations sportives sont affiliées à la Fédération Française Handisport (FFH) et à la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) et proposent une offre dédiée aux personnes en situation de handicap. (Sources : FFH, FFSA).

Le Cinéville de Lorient propose des séances adaptées à différents types de handicap. Un film est programmé toutes les semaines en partenariat avec l'association Oreille et Vie. Trois salles sont équipées du dispositif Fidéléo (boîtiers adaptés aux besoins des malvoyants, aveugles, malentendants et sourds) pour favoriser l'accès des personnes souffrant de déficiences sensorielles. Enfin, un partenariat avec l'association Loisir Pluriel permet d'accueillir des personnes souffrant d'un handicap physique ou psychique en adaptant, la lumière, le son. Le film est également sous-titré (Source : *Veille presse AudéLor*).

ACCÈS AU SERVICE PUBLIC

La commission intercommunale d'accessibilité (CIA) de Lorient Agglomération a souhaité mettre en place des actions de formation / sensibilisation sur l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des collectivités et des opérateurs de services publics locaux. Les sessions se déroulent en mai et juin 2022 (Source : *rapport CIA Lorient Agglomération 2021*).

3 FORMATION, EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

UNE PROGRESSION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

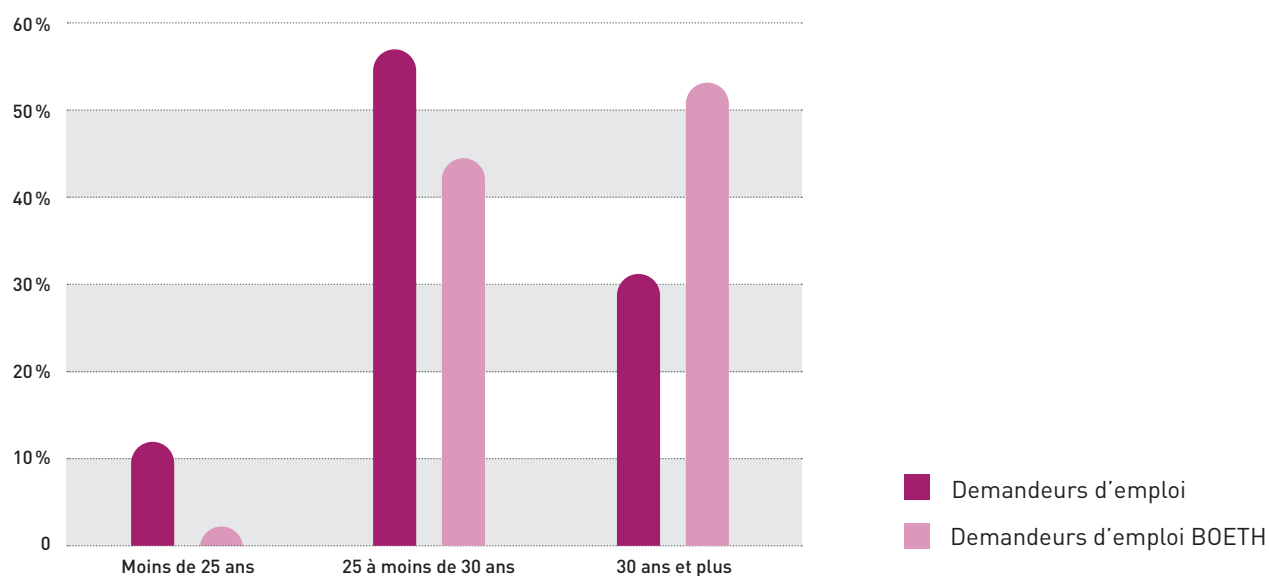
Fin 2021, 7672 personnes bénéficient d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, soit 8,3 % de la population active du territoire (Source : Conseil Départemental du Morbihan).

UNE DEMANDE D'EMPLOI EN BAISSSE

En 2021, Lorient Agglomération compte 1797 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH), ils représentent 11 % des demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) du territoire. Le nombre de demandeurs d'emploi BOETH a reculé de -11,7 % entre 2020 et 2021, soit un point de moins que la baisse du nombre de demandeurs d'emploi constatée toutes catégories confondues (Source : DREETS Bretagne).

On compte 1256 demandeurs d'emploi BOETH de catégorie A (demandeur d'emploi sans activité le mois précédent), ils représentent 14 % des demandeurs de la catégorie A. Les 50 ans et plus représentent 53,1 % des demandeurs d'emploi BOETH de catégorie A, contre 31 % des demandeurs toutes catégories confondues. Les jeunes de -25 ans ne représentent que 2,2 % des demandeurs d'emploi BOETH contre 12 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Répartition des demandeurs d'emplois et demandeurs d'emploi BOETH par âge en moyenne sur 2021



Source : DREETS Bretagne

DE NOUVEAUX OUTILS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Up'Intérim

En vue de réduire le taux de chômage des personnes en situation de handicap, l'État a lancé en 2020 une expérimentation avec la création d'entreprises adaptées de travail temporaire (EATT). Cette expérimentation prévue à l'article 79 de la loi du 5 septembre 2018 et au décret n° 2019-360 du 24 avril 2019 s'inscrit dans l'engagement national du 12 juillet 2018 « Cap vers l'entreprise inclusive 2019-2022 ».

11 entreprises adaptées bretonnes se sont réunies pour créer une SCIC Breizh EATT et déployer 4 EATT Up'intérim sur le territoire régional. L'agence morbihannaise est basée à Lorient, elle a ouvert ses portes en mars 2020.

Les EATT s'adressent aux personnes porteuses d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé dont la situation de santé est stabilisée pour leur proposer des missions d'intérim. Seules les personnes orientées vers le milieu ordinaire sont accompagnées par les EATT.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les modalités de déclaration par les entreprises des données sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés a changé et est passée de l'échelon établissement à celui de l'entreprise. Les établissements secondaires ne sont donc plus identifiés dans les données transmises par l'AGEFIPH. L'échantillon analysé (35 établissements contre 255 en 2016) est aujourd'hui trop réduit pour être représentatif et exploitable.

Pour mémoire, selon l'Agefiph en 2017, on compte, au sein de l'agglomération, 255 établissements privés de 20 salariés et plus soumis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH). Ils emploient 1157 personnes reconnues travailleurs handicapés soit 3,95 % de leurs effectifs (ils correspondent à 918 "unités bénéficiaires" ou

Début 2022, l'agence lorientaise d'Up'Intérim comptait 450 inscrits. Les mises à disposition ont représenté 20 équivalents temps plein en 2021 (Source : Up'Intérim).

L'expérimentation court jusqu'en 2023.

Restaurant Le Mesclun

Le restaurant Le Mesclun a ouvert ses portes en juin 2020. L'établissement se présente comme une brasserie-lieu de vie, il emploie des personnes en situation de handicap cognitif ou physique. Le Mesclun emploie 4 salariés en situation de handicap, il se veut une passerelle entre le milieu protégé et le milieu ordinaire.



Restaurant Le Mesclun
Crédit : Lorient Agglomération - S. Lorrec

équivalents ETP). Parmi ces 255 établissements, 142 (soit 56 %) respectent l'obligation par l'emploi direct de 6 % de personnes en situation de handicap ou par le biais d'un accord de branche ou groupe d'entreprises. 36 établissements (soit 14 %) respectent l'obligation par le recours à l'emploi direct et indirect (sous-traitance à des ESAT ou des entreprises adaptées). 77 établissements soit 30 % doivent donc verser une contribution à l'Agefiph : car leurs recours à l'emploi direct et indirect est insuffisant : car ils n'emploient aucun bénéficiaire et n'ont pas recours à l'emploi indirect.

UNE OFFRE MÉDICO-SOCIALE STABLE

L'offre médico-sociale est restée stable dans le département

Offre médico-sociale pour enfants handicapés

12 structures/services et 429 places

- ▶ 5 SESSAD (Services d'éducation spéciale et de soins à domicile) : 148 places ;
- ▶ 3 IME (Instituts médico éducatifs) : 152 places ;
- ▶ 1 IEM (Institut d'éducation motrice) : 50 places ;
- ▶ 1 ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) : 25 places
- ▶ 1 établissement polyhandicap : 42 places ;
- ▶ 1 établissement d'accueil temporaire : 12 places.

Offre médico-sociale pour adultes handicapés

Services : 143 places

- ▶ 3 SSIAD (services médico-sociaux d'accompagnement à domicile) : 11 places ;
- ▶ 1 SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) : 56 places ;
- ▶ 2 SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale) : 76 places.

Structures : 288 places

- ▶ 2 MAS (Maisons d'accueil spécialisées) : 30 places ;
- ▶ 4 FAM (Foyers d'accueil médicalisés) : 103 places.

Autres structures :

- ▶ 4 foyers de vie : 127 places ;
- ▶ 1 foyer d'hébergement : 28 places.

16 ENTREPRISES INNOVANTES DANS LE HANDICAP

Lors de l'état des lieux réalisé en 2019, 16 entreprises innovantes dans le handicap avaient été repérées. Si des projets sont en cours de développement, aucune nouvelle entreprise n'a été créée dans ce domaine sur la période récente.

Les 16 entreprises existantes :

- ▶ Gaspard (Ploemeur) : tapis connecté anti escarre pour personne en fauteuil roulant ;
- ▶ Kerostin médical (Riantec) : fauteuil roulant adapté aux escaliers ;
- ▶ Leroy Merlin (Quéven) : création d'un fablab au sein du magasin ;
- ▶ Hill Rom (Pluvigner) : solutions de soins aux patients ;
- ▶ Lenoir Handi concept (agence à Lorient) : aménagement et conception de véhicules PMR ;
- ▶ Hearstill (Josselin) : montre connectée permettant de mettre en sécurité les personnes malentendantes ou sourdes dans leur univers professionnel ;
- ▶ Spashelec (Arradon) : piloter des voiliers avec des joysticks ;
- ▶ Atinnov médical (Caudan) : Assistance électrique pour fauteuil manuel ;
- ▶ Ordyslexie (Lorient) : cartable numérique ;
- ▶ Ti digor SAS (Theix Noyal) : intégrateur domotique ;
- ▶ Vipamat (Ploemeur) : fauteuil roulant pour plage, piscine ;
- ▶ Perron Tortay (Caudan) : solutions d'aide à la mobilité ;
- ▶ Roule solidaire (Lorient) : co-voiturage ;
- ▶ Handianim (Lorient) : plateforme accessibilité ;
- ▶ Hop'Easy by My Proximity (Ploemeur) : conciergerie digitale
- ▶ Solid'R (Carnac) : accompagnement mobilité résidentielle.

LE RENFORCEMENT DU SOUTIEN À L'INNOVATION

Créé en 2021, le CoWork'HIT a été officiellement lancé le 4 février 2022. Il s'agit d'un centre d'innovation, d'expertise et de moyen. Il a pour mission première d'accompagner les entreprises, établissements de santé et médico-sociaux, associations et autres acteurs de l'innovation et du handicap. Il propose des prestations techniques, des prestations intellectuelles, des formations et de la mise en réseau.

L'Université Bretagne Sud a redéfini sa stratégie de recherche. Elle a identifié 4 écosystèmes autour desquels elle souhaite structurer son développement. L'un de ces écosystèmes intitulé « Environnement Santé Handicap », s'intéresse tout particulièrement à l'innovation sur les questions de handicap.

La Fondation UBS et la fondation Mines Télécom ont créé la chaire M@D (Maintien à Domicile). Ce projet est mené conjointement par l'ENSIBS (École National Supérieure d'Ingénieur de Bretagne Sud) et IMT Atlantique en partenariat avec le centre de rééducation de Kerpape. La problématique soutenue par la chaire M@D concerne l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans leur habitat dans un contexte global de maintien à domicile.

La 3^e édition du concours start-up et handicap a été lancée début avril 2022. Pour la précédente édition, 106 start-up avaient déposées leur candidature dont une dizaine bretonnes.



Contact

Caroline Le Neures :
06 19 82 89 52
c.leneures@audelor.com



12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Directeur de la publication : Freddie Follezou-ISSN 2118-1632

Pour télécharger
les communications
d'Audélor : www.audelor.com

